

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Délibération n° CA 2020- 37

approuvant l'adhésion à des associations ou à des organismes

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

#### Article 1

L'université Toulouse 1 Capitole adhère aux associations ou aux organismes figurant dans le tableau suivant :

Nom de l'association ou organisme	Imputation	Pour information cotisation 2020
EFMD Global Network Adhésion réseau mondial	915001	1500
EFMD Membership	915001	5279
EAIE	915301	210
CASE CENTER	915102	260
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO THAI	915102	500

La Présidente du conseil d'administration,

